

COMITE NATIONAL D'ENTENTE

des associations patriotiques et du monde combattant

Le Président
president@saint-cyr.org
Tel : 06 43 40 41 42

Paris, le 21 octobre 2020

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Au mois de juillet dernier, vous avez souhaité confier à M. Benjamin STORA, une étude au sujet de « la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie », dans le souci de favoriser « la réconciliation entre les peuples français et algérien ». Or, la grande majorité des associations présentes au sein du Comité National d'Entente (CNE) avait plusieurs raisons de s'inquiéter de cette initiative : en effet, pour ces associations, votre demande s'inscrivait dans la suite des propos tenus par vous-même, alors candidat, sur la colonisation ; elle touchait un sujet sensible, qui concerne la « tragédie » de la guerre d'Algérie, qui, 60 ans plus tard n'est toujours pas apaisée ; et alors qu'il existe en France la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie (FMGA), elle était confiée à Benjamin STORA, dont certains de ses écrits ou de ses propos avaient quelque peu terni sa réputation au sein de plusieurs de nos associations. Enfin, cette étude est en partie rattrapée par l'actualité dramatique des derniers jours en France....

Dans le souci d'apaiser et de clarifier le débat, j'ai pris contact avec lui, en ma qualité de Président du CNE ; nous nous sommes d'abord rencontrés en tête à tête, puis il a répondu favorablement à notre invitation de venir nous expliquer sa démarche, le jeudi 8 octobre dernier aux Invalides. Cette rencontre, placée sous le signe de l'écoute mutuelle, s'est très bien passée. C'est pourquoi, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les suggestions que le CNE se permet d'exprimer sur ce sujet sensible, « dans le but de trouver des points de passage entre nos deux pays » pour reprendre les propos de M. STORA lui-même :

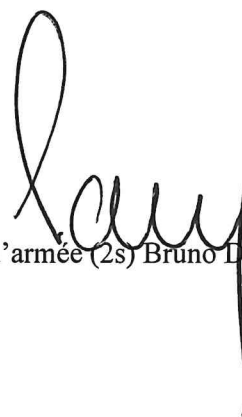
- Enterrer la « guerre des mémoires », en se tournant résolument vers l'avenir : en effet, l'expérience montre que toute conversation ou tout débat dérive souvent sur la colonisation, plus rarement sur la décolonisation, mais immanquablement sur la guerre d'Algérie et son lot de souffrances dans les deux camps. Le fait de regarder résolument vers l'avenir pour bâtir des projets communs permet « d'enterrer cette guerre des mémoires » ou, éventuellement, de confier cette histoire commune à quelques chercheurs algériens et français ;
- Avoir un discours apaisé, qui doit traduire une volonté commune – pour ne pas dire une bonne volonté commune – de dialoguer et de rechercher des sujets de coopération, loin de toute idéologie ; à cet égard, la commission actuelle sur les essais nucléaires peut être un exemple concret ;

.../...

- S'appuyer sur la défense d'intérêts communs en matière de politique entre nos deux pays : il existe au moins deux sujets d'actualité, où nos deux pays peuvent se retrouver : la lutte contre l'islam radical, qui fut en Algérie un combat intérieur de presque 10 années ; et une parole et une posture communes face aux tensions suscitées en Méditerranée Orientale et en Libye par la Turquie. Il est certain que dans ces deux domaines les forces armées et les forces de sécurité de nos pays respectifs, qui possèdent des savoir-faire avérés en matière de coopération multilatérale, auraient un rôle central à jouer ;
- Faciliter le dialogue et les échanges entre nos deux communautés, ce qui pourrait se concrétiser par le respect des morts, en permettant aux harkis de se faire enterrer sur la terre qui les a vus naître, en poursuivant la réhabilitation du cimetière Saint-Eugène à Alger, ou en œuvrant ensemble pour rechercher les soldats disparus durant le conflit ;
- Enfin, pour faciliter ce rapprochement, on pourrait prendre une figure, à la fois légendaire et incontestée, comme parrain ou comme modèle, Albert CAMUS, cet écrivain français, né en Algérie et passionné par sa terre natale. Il permettrait d'apaiser les discours partisans qui abîment les relations bilatérales franco-algériennes, qui enflamment les débats au sein de notre opinion publique, et qui créent des lectures contradictoires au sein de la communauté éducative.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous accorderez à cette correspondance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération, ainsi que celle des présidents des associations membres du CNE.

Fidèlement !



Le Général d'armée (2s) Bruno DARY

Copie du courrier adressée à :

- Madame Florence PARLY, Ministre des Armées
- Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants
- Général d'armée François LECOINTRE, Chef d'état-major des Armées
- Amiral Jean-Philippe ROLLAND, Chef de l'état-major particulier du Président de la République